

ladite maison ». O temps champêtres et fortunés où le blé, le seigle, l'avoine, l'orge, le sarrazin poussaient dans la plaine des Broteaux ! L'exemple de la « citoyenne Berlier » nous montre les femmes prenant soin des biens en l'absence des maris. De son côté, la « citoyenne Janin » — sans doute la femme de Janin de Combeblanche — se plaint que « ses bestiaux soient sans fourrage et ses domestiques sans pain ». On lève les scellés pour délivrer aux uns et aux autres la nourriture suffisante, « environ vingt quintaux de foin, cinq bichets de farine et quarante bouteilles de vin ».

La recherche de l'argenterie, des objets précieux, monnaies d'or et d'argent, etc., absorba une part notable de l'activité des commissaires. Les cachettes laissées dans les maisons de campagne, les trésors enfouis dans les jardins devaient être fort nombreux et les agents révolutionnaires n'en découvrirent assurément qu'une faible partie. Chaque jour, pourtant, on leur en signalait, notamment à la maison Flachon, aux Broteaux, mais les commissaires envoyés sur place rentraient presque toujours bredouilles. Cependant un état de l'« argenterie et autres » remis aux administrateurs du district de Vienne énumère les objets suivants : deux calices avec leur patène, deux ciboires, un ostensor, « une boëtte des saintes huiles, un porte-dieu, un paquet contenant des galons, seize chasubles galonnées en soye, or et argent, huit chappes, dix dalmatiques, vingt-trois étoiles, vingt-cinq manipules, onze voiles de calice, quatre morceaux de dais, deux devants d'autel, quatorze bourses ; l'argenterie de la maison Navarre, de la maison Janvier et de la veuve Courtois ».

Les églises et couvents avaient, on le voit, fourni la plus grande partie du butin. Le 5 nivôse, le citoyen Bouton, membre du comité, était chargé de faire transporter « différents objets saisis » au Temple de Salomon, qui était sans doute, non pas la loge maçonnique, mais un cabaret des Broteaux bien connu, situé sur l'emplacement actuel du cours Lafayette et qui subsista jusqu'en 1848. Le même jour, le citoyen Poinsoy allait enlever les confessionnaux de la « ci-devant église et tous autres objets représentatifs de l'ancien régime ». Le citoyen Mouchard accomplissait le 11 nivôse une mission analogue à Millery, où il « faisait disparaître différents restes et vestiges de la tyrannie ». Le 29 nivôse, le comité recevait les commissaires envoyés par la société des Jacobins, qui demandaient deux membres pour « procéder à l'incinération